

Annexe - Programme d'enseignement de langue et littérature pour la classe de seconde des sections internationales néerlandaises

Préambule

Les sections internationales néerlandaises offrent un enseignement qui conduit les élèves au terme de la classe de seconde à la préparation du baccalauréat français international (BFI) en cycle terminal, parcours qui fonde de véritables compétences plurilingues et interculturelles.

Cet enseignement lie étroitement la langue et la littérature néerlandophones aux autres disciplines. Il s'inscrit dans un système global de connaissances et de compétences : compétences méthodologiques, d'observation, de compréhension et d'analyse. En outre, la perspective est commune : c'est celle du questionnement posé avec les méthodes de l'esprit critique, c'est la construction d'une culture ouverte et humaniste qui requiert la mise à distance intellectuelle des identités, des patrimoines et des cultures dans la tension dynamique entre le particulier et l'universel.

L'ambition est de conduire les élèves des sections internationales néerlandaises au-delà du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Principes et objectifs

Ce programme s'inscrit dans la continuité des programmes de collège. Il prend en compte les compétences acquises et vise à développer les compétences suivantes :

- offrir l'expérience d'une approche pédagogique et didactique propre au système éducatif néerlandais ;
- aider l'élève à acquérir un registre de langue soutenu et à maîtriser un néerlandais précis à l'écrit comme à l'oral ;
- favoriser le développement d'une pensée analytique, indépendante et critique, qui amène à une plus grande autonomie de l'élève ;
- favoriser la créativité de l'élève et l'amener à exprimer ses idées et ses sentiments ;
- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel de l'élève ;
- favoriser la connaissance approfondie des patrimoines culturels et littéraires des pays néerlandophones ;
- développer les compétences interculturelles de l'élève.

Au cours de la classe de seconde, l'élève étudie obligatoirement des textes correspondant aux catégories suivantes : poésie, textes narratifs et textes non-fictionnels. Il aborde des œuvres ou extraits d'œuvres représentatives d'époques différentes. Le contenu linguistique et littéraire du programme de la classe de seconde et du cycle terminal correspond au programme de la *vwo* aux Pays-Bas, conformément aux objectifs formulés dans le document *Examenprogramma Nederlandse taal havo/vwo* publié par le *College voor Toetsen en Examen* (à consulter sur www.examenblad.nl). L'élève acquiert des capacités dans les cinq domaines de compétences listés ci-dessous. La classe de seconde constitue une préparation au cycle terminal dans lequel ces mêmes capacités seront étendues et approfondies.

A) Compréhension écrite

A1) Analyser et interpréter

- Déterminer à quel genre appartient un texte ;
- indiquer l'idée principale d'un texte ;
- identifier les relations entre les parties d'un texte ;
- inférer les intentions, opinions et sentiments de l'auteur ;
- différencier et identifier les positions et les différents types d'arguments ;
- reconnaître les schémas argumentatifs.

A2) Évaluer

- Évaluer un texte argumentatif sur sa validité et détecter d'éventuels arguments fallacieux.

A3) Résumer

- Résumer des textes de manière à respecter les idées et la cohérence.

B) Compétences orales

Dans l'objectif de prendre part à une discussion ou de donner une présentation sur un sujet, le candidat peut :

- rassembler et traiter les informations pertinentes ;
- présenter ces informations de manière adéquate au vu de l'objectif communicatif, le public et la forme du discours ;
- réagir de manière appropriée aux contributions des interlocuteurs.

C) Production écrite

Dans l'objectif d'écrire un exposé documenté ou un essai argumentatif, le candidat peut :

- rassembler et traiter les informations pertinentes ;
- présenter ces informations de manière adéquate au vu de l'objectif communicatif, le public et la forme du discours en tenant compte des conventions du langage écrit ;
- réviser les concepts du texte sur la base d'un commentaire critique.

D) Compétences argumentatives

- Analyser un discours argumentatif ;
- évaluer un discours argumentatif ;
- produire et présenter un discours argumentatif à l'oral et à l'écrit.

E) Compétences littéraires

E1) Développement littéraire

- Rendre compte de manière argumentée de sa lecture d'œuvres littéraires d'origine néerlandophone.

E2) Terminologie littéraire

- Reconnaître et identifier différentes sortes de textes littéraires ;
- manier les termes littéraires appropriés lors de l'interprétation de textes littéraires.

E3) Histoire de la littérature

- Présenter les principaux mouvements et périodes littéraires ;
- replacer les œuvres lues dans leur contexte historique.

Compétences linguistiques visées et activités associées

Les activités orales et écrites sont systématiquement organisées et diversifiées par le professeur qui veille à prendre en compte les besoins de communication des élèves de seconde (à partir de supports authentiques et variés).

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- **comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés** (entretiens littéraires, émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, audio-livres,) incluant différents accents et variétés de langue, etc. ;
- **lire de façon autonome des textes modernes variés**, principalement des extraits et une œuvre complète (nouvelle ou court roman) en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture ;
- **accéder à la signification détaillée du texte par une lecture analytique**. Elle peut être pratiquée sur des textes de longueur variée, mais elle s'applique principalement à des extraits ;
- **effectuer des lectures documentaires**. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches documentaires en néerlandais guidées par leur professeur en exploitant notamment les ressources d'Internet.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.) ;
- mémoriser des extraits pour leur qualité littéraire ;
- structurer un discours et à adapter le registre de langue à son auditoire ;

- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires (expression en continu, dans un temps imparti, et en situation de dialogue);
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet;
- s'exprimer à l'oral à partir de notes;
- exprimer ses émotions et ses sentiments.

Les élèves sont invités à produire très fréquemment des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, etc. ;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective ;
- des textes argumentatifs ;
- une initiation au commentaire littéraire et à la dissertation.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction entraînent les élèves à :

- mener des échanges collaboratifs à l'oral qui donnent toute leur place à l'interaction entre élèves et privilégient autant l'écoute que la prise de parole ;
- animer des débats, des émissions radiophoniques, des échanges en visioconférence avec des élèves d'une autre classe ou d'un autre pays ;
- mener des interviews, des enquêtes ;
- compléter un discours, rebondir sur un propos ;
- écrire des textes collaboratifs à l'aide d'outils numériques adaptés ;
- réagir sur des fils de discussions, des blogs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles. L'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens, renforçant ainsi le sentiment de l'appartenance à une culture humaniste.

En classe de seconde, l'élève travaille les activités de médiation suivantes :

- traduire, interpréter (oralement ou à l'écrit) ;
- rechercher des informations en français et les restituer en néerlandais ;
- paraphraser, reformuler ;
- résumer, faire un compte-rendu ;
- suivre des échanges et prendre des notes utiles ;
- transmettre des informations.

Le professeur veille à articuler les activités langagières travaillées et à mettre en relation des actes de discours de type différent afin de sortir d'une approche dichotomique entre l'oral et l'écrit, la production en continu et en interaction.

Programme de langue et littérature en classe de seconde des sections internationales néerlandaises

L'étude de la littérature néerlandophone se fait en classe et en autonomie. La classe de seconde vise à consolider les acquis du collège. L'ensemble des textes étudiés permet de renforcer la connaissance de la littérature néerlandaise à travers l'étude d'œuvres variées, abordées dans leur contexte culturel et social. Ce programme d'enseignement est également enrichi et illustré par l'étude d'œuvres artistiques variées (littérature de jeunesse, adaptations cinématographiques, théâtrales, musicales, œuvres picturales, etc.).

L'étude de textes littéraires issus du patrimoine néerlandophone sera abordée soit de manière monographique soit au travers de parcours thématiques ou en adoptant une approche par genre littéraire, par exemple. Le professeur conçoit sa progression pédagogique autour des projets de lecture et d'écriture sur les débats de société, ainsi que des projets d'écriture créative et d'invention.

Au moins une œuvre intégrale est étudiée pendant l'année. Le choix en est laissé à l'équipe enseignante. Le professeur veille à ne pas choisir des œuvres inscrites au programme littéraire limitatif de l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique du cycle terminal.